

# À découvrir



## LA RIVIÈRE DU PETIT LAY

La rivière du Petit Lay prend sa source sur la commune de Sèvremont à 113 m d'altitude. Il existe un retenue sur son bassin, le barrage de la Sillonnière à St Hilaire le Vouhis construit en 1998. Le Petit Lay se joint au Grand Lay sur Chantonay. Ensemble, ils forment le fleuve du Lay, qui va se jeter dans la baie de l'Aiguillon.



## POINT DE VUE MOULIN DES BOIS



De cet endroit, le regard embrasse, par beau temps, le Mont des Alouettes et le Bois de la Folie à Pouzauges.



## LES MOULINS DES BOIS



Implantés sur la crête qui surplombe le "Bois de la Cour" et le "Bois Mignon", en limite des communes de Sainte Cécile et de Saint Martin des Noyers, les moulins des bois au nombre de 5, dominent la vallée du Petit Lay offrant en même temps un point de vue remarquable.



## LES MOULINS À EAU DE LA VALLÉE DU PETIT LAY

Construits par les moines de l'Abbaye de Mignon vers 1420, ils sont attribués aux meuniers contre une redevance en nature.



En photo, le moulin à eau du Gué, Sainte Cécile

# Balisage

Sentier à suivre : N°2 **Bleu**



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

## Charte du randonneur responsable

### • Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

### • Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

### • Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

## Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonay  
02 51 94 40 23  
[tourisme@cc-paysdechantonay.fr](mailto:tourisme@cc-paysdechantonay.fr)  
[www.paysdechantonay.fr/decouvrir](http://www.paysdechantonay.fr/decouvrir)



# 2

DÉPART DU BOUG

## SENTIER DES MOULINS DES BOIS Sainte-Cécile



### Départ

Place de l'église  
à Sainte-Cécile

 13.2 KM

 3H15

 FACILE





# Le pas à pas

DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE - SAINTE-CÉCILE

GPS : 46.74418 / -1.11381

## DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'**application Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



## Légende

- DÉPART
- INFO PARCOURS
- POINT D'INTÉRÊT

1

Sortir du parking et longer l'église par la gauche. Traverser la route et continuer tout droit **rue du Stade**. Au bout de cette rue, tourner à droite au niveau du terrain de tennis et rejoindre la rivière du **Petit Lay**. Suivre le chemin puis prendre le chemin à gauche pour rejoindre la route. Arrivé **rue de l'Aublonnière**, prendre à droite sur cette rue puis au calvaire bifurquer vers la droite. Au bout de la rue emprunter le chemin en face et suivre le chemin pendant 900 m jusqu'à retrouver la route.

2

De retour sur la route, prendre à gauche pendant 250 m puis s'engager à droite sur le chemin. Après 1 km sur ce chemin, traverser la route et récupérer le chemin en face en direction du **village de La Noue** quelques mètres plus loin. Après **la Noue**, continuer sur ce chemin encore 650m. Puis prendre à gauche et marcher 700 m pour arriver aux **Moulins des Bois**. Remarquer sur votre passage les 5 anciens moulins qui forment **Les Moulins des Bois**.

3

Après avoir contemplé les moulins, traverser la **D47** et poursuivre le chemin sur 550 m tout en remarquant les autres moulins à droite tout au long du chemin. A la fin du chemin, prendre à gauche. Plus loin, au **pin Parasol**, prendre à droite et continuer sur cette route pour retrouver la départementale. Au niveau de celle-ci, prendre à gauche et rapidement, encore à gauche dans **le village du Gué**. Poursuivre et emprunter le chemin en face pendant 1.8km.

4

À la sortie du chemin, prendre à gauche, puis le chemin à droite. Continue sur ce chemin 700 m, traverser la **D48** et continuer dans cette direction encore 750 m. Arrivé à la fin du chemin, prendre à gauche. Après le village **Le Moulin de la Rue**, prendre à gauche pendant 800 m puis emprunter le chemin à droite. À la prochaine intersection, prendre à gauche dans le bois et poursuivre jusqu'à retrouver la **rue de St Vincent**. Prendre à gauche sur cette rue et continuer tout droit pour retrouver le point de départ.

Reproduction interdite

500 m

© IGN - 2023 Scan 25®  
n°40-23011